

ÉPREUVES PRATIQUES EP1 et EP2

ATTESTATION D'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE / DE STAGE

L'arrêté du 6 mars 2019 porte création du CAP Pâtissier et en précise toutes les informations indispensables (référentiel, règlement d'examen, définition et contenu des épreuves, périodes de formation en milieu professionnel) : https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038376626

Conformément au règlement d'examen, le candidat doit réaliser, dans les trois années précédant la session d'examen, une(des) période(s) en milieu professionnel dans une(des) entreprise(s) proposant des activités en adéquation avec le pôle 1 et/ou le pôle 2 du CAP Pâtissier, d'une durée minimale de sept semaines consécutives chaque, sur la base d'un calcul de 35 heures/semaine soit 245 heures. Une(des) attestation(s) de(s) l'entreprise(s) justifiant la(les) période(s) effectuée(s) dans les conditions requises devra(ont) être fournie(s) par le candidat. En l'absence de cette(ces) attestation(s) dûment complétée(s) et signée(s), l'inscription ne pourra pas être validée.

La Direction des Examens et Concours (DEC) du rectorat de Nantes vérifiera la recevabilité de cette(ces) attestation(s).

Modalités

- Annexer à l'(aux) attestation(s) de stage le(s) certificat(s) de travail et/ou convention(s) de stage correspondant(s).
- Transmettre l'ensemble de ce dossier professionnel sans rature ni modification :

avant le lundi 28 novembre 2022, date limite de réception

(sous réserve de modification académique)

au Rectorat de Nantes, Service DEC 7-4, BP 72616, 44326 NANTES cedex 3

<u>Important</u>

- Il est conseillé de faire une copie de ce dossier avant de l'envoyer.
- Il appartient au candidat d'effectuer la recherche de son(ses) lieu(x) de stage. La DEC n'est pas compétente dans ce domaine et n'interviendra pas en cas de difficulté.
- La DEC ne délivre pas de convention de stage. Cependant, un modèle, dont vous pouvez vous inspirer, est disponible sur le site internet de l'Académie : https://www.ac-nantes.fr/article/examens-professionnels-de-niveau-3-cap-et-mc-3-121709 (rubrique « Inscriptions »)
- Il vous est vivement conseillé de prendre contact auprès de votre assureur afin de connaitre les modalités de couverture de votre contrat en cas d'accident au cours du(des) stage(s).
- Ces attestations et les pièces justificatives de l'expérience professionnelle et/ou stage(s) sont exigées pour le passage des épreuves pratiques EP1 et EP2. Pour rappel, en cas de non-conformité au règlement d'examen, le candidat ne sera pas autorisé à se présenter auxdites épreuves.

Conditions de prise en compte de l'expérience professionnelle ou du (des) stage(s)

- Durée: deux périodes d'au moins 7 semaines consécutives chacune et relevant des activités décrites dans la réglementation de l'examen (total d'au moins 14 semaines soit 490 heures, sur une base de 35 heures/semaine)
- Délai: expérience professionnelle et/ou stage(s) réalisés dans les trois années précédant la session d'examen (soit depuis septembre 2019 pour une inscription à la session de juin 2023)
- Nombre de structures professionnelles: Les deux stages peuvent être réalisés dans une même structure; un stage ne peut être réalisé que dans une seule structure
- Activités réalisées : expérience professionnelle et/ou stage(s) en adéquation avec les compétences listées ci-dessous :

Stages	Activités professionnelles	Blocs de compétences	Unités	
Stage 1 <u>7 semaines</u> (35h/ semaine minimum)	Pôle 1 « Tours, petits fours secs et moelleux, gâteaux de voyage »	Bloc n°1 « Tours, petits fours secs et moelleux, gâteaux de voyage »	EP1 « Tours, petits fours secs et moelleux, gâteaux de voyage »	
Stage 2 7 semaines (35h/ semaine minimum)	Pôle 2 « Entremets et petits gâteaux »	Bloc n°2 « Entremets et petits gâteaux »	EP2 « Entremets et petits gâteaux »	



LE CANDIDAT

CAP Pâtissier – session juin 2023

Attestation d'expérience professionnelle / de stage en pâtisserie pour le candidat libre à l'examen

Épreuve EP1 – Tour, petits fours secs et moelleux, gâteaux de voyage

Date limite de retour : 28 novembre 2022 (sous réserve de modification académique)

Nom:		•••••					
L'ENTREPRISE							
Type d'entreprise (cocher la case corresp	ondante) :						
□ Pâtisserie-boula	angerie artisa		□ Grande ou moyenne laboratoire de pâtisseri	e surface (disposant d'un ie)			
☐ Pâtisserie-choc	olaterie artis	anale	□ Pâtisserie artisanale				
Dénomination sociale :							
Adresse:							
		I la Caractina da					
		, exerçant la fonction de					
représentant l'entreprise désignée ci-des							
a réalisé dans l'entreprise un stage p							
du / au / / au effectué dans ce cadre les tâches s				e heures hebdomadaires			
	Т	•	onner les produits				
Approvisionnement et stockag		T1.2 - Stocker les marchandises					
	Т	T2.1 - Organiser ses tâches					
Organisation du travail		T2.2 - Préparer le poste de travail					
selon les consignes données		T2.3 - Nettoyer et désinfecter l'environnement de travail					
		T2.4 - Gérer les produits en cours d'élaboration et finis					
_	T	T3.1 - Préparer les crèmes et les appareils à crème prise T3.2 - Réaliser des pâtisseries à base de pâtes					
Élaboration de produits finis ou ser		T3.3 - Réaliser des petits fours secs et moelleux					
à base de pâtes		T3.4 - Produire des meringues					
		T3.5 - Analyser la production réalisée					
Edit		-	•				
Fait à Cachet de l'entreprise :	, ıe	Signature du représentant de l'entreprise :					
Partie réservée aux examinateurs de la commission de conformité de l'activité professionnelle et/ou du stage							
		pas rempli	r)	-			
<u>Visa du Jury</u>		Conforme		☐ Non-conforme			
A Observ		ons (si non-	conforme) :				
Le							
Signatures:							
Signatures.							
				•••••			
		•••••					
1							



CAP Pâtissier – session juin 2023

Attestation d'expérience professionnelle / de stage en pâtisserie pour le candidat libre à l'examen

Épreuve EP2 – Entremets et petits gâteaux

Date limite de retour : 28 novembre 2022 (sous réserve de modification académique)

LE CANDIDAT								
Nom:	Prénom(s) :							
Code postal : Ville : .								
L'ENTREPRISE								
Type d'entreprise (cocher la case corresponda	ante) :							
☐ Pâtisserie-boulanger		☐ Grande ou moyenne surface (disposant d'un						
		laboratoire de pâtisserie)						
☐ Pâtisserie-chocolate	rie artisanale	☐ Pâtisserie artisanale						
Dénomination sociale :								
Adresse:								
représentant l'entreprise désignée ci-dessus a • a réalisé dans l'entreprise un stage profes	itteste sur l'honn ssionnel ou une p un total de s	emaines sur la base de heures hebdomadaires						
		iser le travail tout au long de la production						
		T4.2 - Réaliser les :						
Préparation des éléments de garniture à pa		- crèmes et appareils de base						
de crèmes de base et/ou dérivées, d'appare		- crèmes et appareils dérivés						
croustillants, de fruits		- mousses et bavaroises						
		T4.3 - Produire des appareils croustillants T4.4 - Préparer une garniture à base de fruits						
Réalisation des fonds pour entremets	14.4 - Ргера	Tel one garnitore a base de froits						
et petits gâteaux		T5.1 - Réaliser des fonds à base de pâtes						
		T6.1 - Monter et/ou garnir un entremets ou des petits gâteaux						
Montage et finition d'entremets et petits		T6.2 - Fabriquer et utiliser des glaçages T6.3 - Créer des décors						
gâteaux		T6.4 - Décorer et écrire au cornet						
		T6.5 - Finaliser le décor du gâteau						
		T7.1 - Évaluer la qualité marchande d'un produit fabriqué						
Valorisation des produits finis	T7.2 - Prése	T7.2 - Présenter le produit élaboré						
	T7.3 - Analy	T7.3 - Analyser la marge réalisée sur la pâtisserie produite						
Fait à, le	•••••							
Cachet de l'entreprise :		Signature du représentant de l'entreprise :						
	Partie réservée aux examinateurs de la commission de conformité							
de l'activit	e protessionneii: Ne pas remp)	le et/ou du stage						
Visa du Jury	☐ Conforme							
•	servations (si noi							
A	servacions (si noi	acions (armorr conjume).						
Le								
2								
Signatures:								
	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •							